

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
Institut Mines-Télécom

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

**Décision du 21 septembre 2020 portant nomination
de membres du conseil d'école de Télécom ParisTech**

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,
Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 22 ;
Vu l'arrêté du 18 avril 2012 modifié relatif à Télécom ParisTech, notamment son article 1-1 ;
Vu la proposition du maire de Palaiseau du 16 septembre 2020,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'école de Télécom ParisTech, en qualité de représentant des collectivités territoriales ou de leurs groupements :

En tant que titulaire : M. de Lasteyrie (Grégoire), maire de Palaiseau ;

En tant que suppléante : Mme Vittecoq (Catherine), adjointe au maire de Palaiseau.

Article 2

Le directeur de Télécom ParisTech est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 21 septembre 2020.

Pour le ministre et par délégation :
*Le vice-président
du conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,*
LUC ROUSSEAU